

Le  
**Travailleur**  
du Lot-&-Garonne

spécial  
**Casteljaloux**

éditorial

## Retour sur le dernier conseil municipal

Hélène Laulan, élue Front de gauche de la liste d'union de la gauche, a bien voulu nous résumer ses importantes interventions lors du dernier conseil municipal du 28 juin. Nous en avons sélectionné des extraits sur trois sujets importants : les emprunts Dexia que toute la presse qualifie du terme de toxique mais que M. Guénin refuse, la communauté des communes des Landes de Gascogne (CCCLG) et la question du prix de l'eau. ▽

## L'avenir du conseil général ?

Au conseil général consacré à la réforme territoriale, Jean-Claude Guénin s'est prononcé pour la suppression des conseils généraux : « S'il y a bien une couche à supprimer dans le mille-feuille, c'est bien celui de l'assemblée départementale ». Il s'est même dit opposé à l'organisation d'un scrutin en 2015, comme

prévu par le projet : « Élire des conseillers généraux pour enterrer la collectivité n'a pas de sens et représente un coût pour la collectivité ». Il a également estimé qu'à terme était posée la question de la disparition des petites communes, plaidant pour la mutualisation, les regroupements afin de faire des économies. À aucun moment de son intervention, le maire et conseiller général n'est revenu sur les services aux populations rendues par ces collectivités. ▽



## Finance et emprunts

**Le rapport de la chambre régionale des comptes sur la situation financière de la commune, nous apprend que la commune a contracté deux emprunts Dexia (environ 4,5 millions d'euros sur 25 ans), et deux emprunts Caisse d'épargne (environ 1,2 million d'euros). Le montant total du capital qui reste dû au 31 décembre 2012, était de 5,1 millions d'euros.**

Sur cet endettement, la Cour des comptes précise qu'elle « souhaite attirer l'attention de la collectivité sur les risques que présentent les emprunts structurés en cours, car il s'agit bel et bien de contrats soumis à des fluctuations de taux, en fonction de l'évolution des marchés financiers ». Elle poursuit ainsi : « si la probabilité de voir la courbe des taux s'inverser à court terme semble effectivement faible, le risque à long terme ne peut être exclu, les durées résiduelles de ces contrats étant encore très importantes ». Elle conclut : « l'endettement de la commune demeure encore élevé malgré les efforts de faits ». Hélène Laulan est intervenue ainsi : « Je veux citer encore la chambre régionale des comptes, car cette dernière a constaté que pour un besoin de financement de

2,3 millions d'euros, la ville avait souscrit sur la période, pour 2,8 millions de prêts, soit un recours à l'emprunt supérieur à ses besoins de 22 %. L'encours de la dette du budget principal rapporté aux produits de financement reste supérieur à la moyenne nationale (113 % pour Casteljaloux contre 66 % sur le plan national). L'encours ramené par habitant excède aussi la moyenne nationale de la strate (1 624 euros contre 874 euros). Même si les résultats sont en amélioration depuis 2009 globalement, je voudrais rappeler que les contribuables casteljalouxains ont subi deux fortes augmentations des taux d'imposition ces dernières années : 10 % en 2002 et de nouveau 10 % en 2008, avant que nous votions dernièrement la baisse de 3 %, à l'unanimité. Enfin, comme le suggère la chambre régionale des comptes, il est impératif que la commune (suite page 2)

Le **Travailleur** du Lot-et-Garonne

fondé par **Renaud Jean**, premier député communiste de France  
directrice de la publication : **Jacqueline Debord** - rédacteur en chef : **Nicolas Lucmarie** - rédaction : **Michel Ceruti, Lysiane Chantre Edmond Coëdelo, Roger Dejean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Claude Vaccari**

édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**  
18, rue Jules Ferry 47 006 Agen - Tél. **05 53 66 82 59**  
Fax 05 53 47 61 01 - [letravailleur@orange.fr](mailto:letravailleur@orange.fr)

CCP 1309 19X Bordeaux 3<sup>e</sup> trimestre 2013 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0615 C 86962

(suite de la page 1) poursuit ses efforts dans la maîtrise de ses charges de gestion et dans le désendettement de la collectivité ».

Le maire et son premier adjoint ont répondu: la situation financière de la commune est liée à l'activité touristique; un dispositif d'alerte mis en place pour savoir quand aura lieu l'effet ciseau;

l'absence d'investissement prévu sur les trois premières années du mandat, constitue une stratégie de désendettement. Les deux élus ont précisé qu'à partir de la quatrième année, des aménagements urbains seraient envisagés selon les recettes du casino, avec l'espoir de réalisation de la déviation Nord. ▽



### vendredi 11 juillet

20h30 - casino Castel-jazz-friends

### samedi 12 juillet

19h30/20h30 - jazz central park

concert Original marching band

20h30 - jazz central park

21h00 - concert d'ouverture - grande scène

Marc Laferriere (parrain du festival)

23h00 - jazz central park

Julien Brunetaud et Nicolle Rochelle

### dimanche 13 juillet

10h00/11h00 - centre Leclerc

animation Cocktail's jazz band

11h00/12h00 - jazz central park - messe jazz

11h30/12h30 - golf de Casteljaloux

Bourbon street jazz- band

12h00/13h00 - jazz central park

accords perdus jazz manouche

12h30/13h30 - new space

concert Cocktail's jazz band

13h00 - jazz central park - concert Blood Sweet

14h30 - Washboard & C<sup>e</sup>

18h00 - jazz central park

concert accords perdus jazz manouche

19h30 - jazz central park - Washboard & C<sup>e</sup>

21h00 - jazz central park - concert Blood Sweet

19h30/20h30 - new space

concert Cocktail's jazz band

22h30 - jazz central park - Tuxedo big-band

### lundi 14 juillet

10h00/11h00 - centre leclerc

animation Cocktail's jazz band

13h00/15h45 - jazz central park

en présence de Gérard Baud

11h00 - parade New Orleans (dans la ville)

Original Marching Band - New Orleans Fiesta

Washboard & C<sup>e</sup> - Mississippi Jazz Band - Voitures et Motos

animation Original Marching Band

12h30/13h30 - new space

concert New Orleans fiesta

12h00 - jazz central park - Mississippi jazz band

13h00 - jazz central park - Only Cigare Box

14h00 - jazz central park - Washboard & C<sup>e</sup>

18h30 - jazz central park - Haricots rouges

20h00 - jazz central park - Bourbon Street Bar

20h30 - New Space

Animation New Orleans Fiesta/Washboard & C<sup>e</sup>

21h00 - jazz central park - Only Cigare Box

22h00 - jazz central park - Saint-Louis Big Band

## Intercommunalité

Ils sont revenus sur la question de la CCCLG qui s'enrichirait depuis l'adhésion de Casteljaloux à celle-ci. Ils ont dénoncé sa mauvaise gestion qui bénéficierait, avec jouissance par le « système Girardi » même s'il n'est point nommé ainsi. « Ce système est loin d'être un modèle de démocratie, car les décisions qui y sont prises se font par le bureau uniquement », s'est exclamé le maire qui a, également, dénoncé le manque d'investissements et de projets, alors que celle-ci aurait de l'argent, à ne pas savoir qu'en faire. L'opposition ne partage évidemment pas ce point de vue. ▽

paient au final plus cher le m<sup>3</sup>; ce qui me paraît être une réelle injustice sur le plan social ». L'élue a alerté sur l'état du réseau :

« je note que le pourcentage des pertes d'eau (fuites + consommations non contrôlées) demeure élevé (40 %), même si celui-ci est en baisse. Cela mérite une sérieuse analyse de la situation, comme j'avais déjà pu le dénoncer lors du précédent conseil municipal (obsolescence du réseau notamment...) ».

Enfin, Hélène Laulan est revenue sur le contrat d'affermage qui lie la commune à Véolia pour les prestations suivantes: dépollution, gestion clientèle, refoulement, relèvement et collecte des eaux usées. Prenant acte de la fin de contrat en novembre 2016, elle a plaidé pour un passage en régie municipale, ce qui engendrerait de sérieuses économies pour la commune, notamment pour les travaux coûteux, qui engendrerait une hausse des tarifs s'ils étaient réalisés. Il a évoqué la possibilité de conclure un avenant avec Véolia pour prolonger les prestations d'un an.

Nous reviendrons sur les autres sujets évoqués en conseil municipal. ▽

## L'eau

Hélène Laulan est intervenue sur la question de l'eau dont le prix s'élève à 3,47 euros pour l'année 2013 (1,44 euro pour l'eau et 2,03 euros pour l'assainissement). Elle a indiqué: « je remarque que la redevance d'abonnement est un forfait (50 euros), qui est le même pour tous, alors que le tarif des consommations est lui dégressif, selon notre consommation. Les familles modestes et/ou celles souhaitant limiter leur consommation

